

Électromécanicien / Électromécanicienne (446A)

Fiche d'aide à l'examen

L'examen d'ÉLECTROMÉCANICIEN / ÉLECTROMÉCANICIENNE (446A) est basé sur les objectifs généraux de rendement, soit les « ensembles de compétences » identifiés dans le registre de la norme de formation pour le métier en question. La norme de formation décrit les compétences et les connaissances requises pour exercer les fonctions du métier. Ces normes ainsi que l'examen ont été élaborés en consultation avec des représentants du métier. La note de passage à l'examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification de l'Ontario est de 70 %.

Pour plus d'informations sur la procédure d'examen et la préparation nécessaire, veuillez consulter : [Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

Pourcentage de questions pour chaque ensemble de compétences faisant partie de la norme de formation par l'apprentissage	
Ensemble de compétences	Pourcentage (%) des questions de l'examen
Compétences et procédures professionnelles techniques	51%
Équipements rotatifs	32%
Équipements fixes	17%
TOTAL	100 %

Mis à jour le 27 février 2023